

Prix de la recherche pour les personnes chargées de cours de la Faculté de science politique et de droit

Date limite : 10 janvier 2027

Le prix reconnaît la contribution exceptionnelle en recherche des personnes chargées de cours au sein de la Faculté de science politique et de droit (FSPD). Ce prix, d'un montant de 1000\$, est attribué tous les deux ans. Il ne peut être obtenu qu'une seule fois en carrière.

Critères d'admissibilité

- Être sur la liste des personnes chargées de cours actives de la FSPD, au moment du concours;
- Ne pas faire partie du corps professoral régulier ou sous octroi d'un autre établissement d'enseignement.

Dossier de candidature

- Le CV, idéalement en format CV commun canadien (CCV), inclut les informations des cinq dernières années sur les publications, les financements individuels ou en équipe, les communications et les activités de mobilisation des connaissances, l'encadrement étudiant, les prix et distinctions, etc.
- Deux lettres de recommandation, dont une provenant d'une personne membre du corps professoral de la FSPD*.

*Le dossier peut être soumis par la personne chargée de cours elle-même ou par une personne membre du corps professoral de la FSPD. Cette dernière peut rédiger une des deux lettres demandées.

Critères d'évaluation

- La contribution à la recherche et le rayonnement des cinq dernières années : qualité et quantité des publications, démonstration d'activités de mobilisation des connaissances, prix et distinctions (50%);
- L'effet structurant pour la FSPD des cinq dernières années : collaborations de recherche, formation de la relève scientifique (30%);
- Le soutien financier sous différentes formes des cinq dernières années : subventions de recherche, perfectionnement à des fins de recherche (20%).

Les dossiers sont évalués par le Comité facultaire de la recherche.